

---

# Regards sur la néologie wallonne

Matthieu Balthazard<sup>\*1</sup>

<sup>1</sup>Universite de Liege – Belgique

## Résumé

Les dialectes sont, pour le dire vite, sur la pente descendante. Néanmoins, leurs locuteurs, de manière plus ou moins affirmée, s'évertuent à les utiliser, peu ou prou, dans les communications du quotidien, ou encore au moment de coucher sur le papier des chroniques ou des créations littéraires.

Face à un monde qui évolue, les locuteurs sont contraints d'énoncer des unités lexicales nouvelles, sans doute à mi-chemin entre le discours et le système. Face à cette même pression et, surtout, sans doute, face au déclin des dialectes, diverses entreprises visent par ailleurs, avec plus ou moins de succès, à proposer des néologismes fondés sur le système dialectal.

Nous nous intéresserons au dialecte wallon en espérant que la démarche adoptée puisse porter vers une meilleure connaissance des liens qui unissent en général, néologie et dialecte et, en particulier, la néologie et les différents dialectes.

1. Nous décrirons brièvement la situation linguistique belgoromane. Sur la base d'enquêtes menées sur le terrain au printemps 2017, nous décrirons la réaction des locuteurs face au besoin désignatif. De façon interne, y a-t-il un recours à l'emprunt avec adaptation phonologique *et/ou* morphologique ou plutôt un recours aux ressources internes de la langue ? De façon externe, les choix posés (ou les discours métalinguistiques de l'enquête) témoignent-ils d'un fondement idéologique plus ou moins militant (idéal de la pureté linguistique, souhait d'une émancipation vis-à-vis de la langue-toit...) ?

2. Ces points de comparaison fixés, nous nous pencherons plus attentivement sur une des entreprises wallonnes qui désirent résolument fournir des mots nouveaux pour les choses nouvelles du monde : la *Bête des noumots*, concours de néologismes organisé lors de la Fête des Langues de Wallonie, subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2.1. Nous décrirons et interrogerons ce concours de façon externe : quel est son contexte ?, celui-ci relève-t-il de ce qu'on pourrait appeler une " politique linguistique " ? ; quelles sont ses motivations ? ; l'imaginaire linguistique associé ? ; ses principes déclarés de création lexicale ?

2.2. De façon interne, nous étudierons un corpus composé des lauréats des années précédentes et nous demanderons quels sont les mouvements lexicaux et morphologiques à l'œuvre (emprunts, utilisation des ressources internes, préférence pour tel ou tel type néologique...), si les choix posés de façon interne sont en accord ou en contradiction avec le discours d'escorte externe, si les choix posés imposent un développement, certes lexical, mais aussi morphologique (la morphologie dialectale est-elle respectée ou distordue ?), si les choix posés imposent une

---

\*Intervenant

vision particulière pour les devenirs des parlers (une standardisation centrale *vs* une standardisation pluricentrale *vs* une variété foisonnante – *mutatis mutandis* car formant une polynomie linguistique – conservée...).

2.3. Enfin, nous nous permettrons d'émettre un avis sur ce type démarche, en nous demandant dans quelle mesure il participe, oui ou non, d'une conservation – et sous quelle façon : (pluri-)normative, peut-être – des dialectes.

3. En conclusion, nous ferons le point et tenterons d'élargir le débat en liant néologie et mort des langues, d'une part, et émettant un parallèle avec la situation occitane, d'autre part.

**Mots-Clés:** Néologie. Politique linguistique. Imaginaire linguistique. Militantisme linguistique. Renouveau lexical et morphologique.